

21 pour durer

**POUR
CONTRIBUER AU
DEVELOPPEMENT
DURABLE
DE VOTRE
ENTREPRISE**

**Une opération
Collective
adaptée à
toutes les
entreprises**

Une démarche collective de Développement Durable adaptée à votre entreprise

« Le Développement Durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept du « besoin », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir ».

Rapport BRUNDTLAND

L'ARACQ, porteur de l'opération « 21 pour durer » et ses partenaires, vous proposent de participer à une démarche collective pour intégrer de nouvelles pratiques managériales favorisant ses trois dimensions : économique, sociale, et environnementale.

Cette action départementale pilote, aux enjeux mondiaux, doit contribuer à faire de la Loire en Rhône-Alpes un pionnier du Développement Durable. Elle est la 1^{ère} phase d'un plan à moyen terme et s'intègre dans une mise en œuvre nationale du fascicule de documentation de l'AFNOR SD 21000, un guide pour la prise en compte des enjeux du Développement Durable dans la stratégie et le management de l'entreprise.

La mise en œuvre de cette démarche

Objectifs

- Aider à identifier concrètement les principaux enjeux liés au Développement Durable dans votre entreprise.
- Travailler collectivement sur la mise en œuvre concrète de la SD 21000 : définition opérationnelle.
- Aider à la construction d'un plan d'actions.



Personnes concernées

- Le Dirigeant de l'entreprise et son équipe projet.

Déroulement de l'opération (sur une année)

- Séminaire inter-entreprises pour le Dirigeant.
- Session de formation pour le Pilote choisi par l'entreprise.
- Réalisation d'un diagnostic de l'entreprise par 2 consultants.
- Restitution d'un rapport écrit.
- Remise d'une distinction collective.

Modalités pratiques

- Durée : 7.5 jours.
- Coût pour l'entreprise : 1 500 €.
- Lieu : dans les locaux de l'ARACQ pour les formations Inter et dans les entreprises.
- Intervenants : reconnus par l'ARACQ.
- Démarrage de l'action : Novembre 2004.

Le programme de réalisation



1^{ère} étape : Formation des dirigeants (1 jour)

- En savoir + sur le développement durable.
- Objectifs du texte SD 21000.
- Présentation des concepts de base.
- Les actions incontournables: planifier, réaliser, contrôler et corriger.
- Présentation de ce qui va se passer dans l'entreprise :
 - Le diagnostic
 - La restitution.
- Les actions à mettre en œuvre.
- Choix d'un pilote interne.

2^{ème} étape : Formation de l'équipe projet de l'entreprise (2 jours)

- Idem 1^{ère} étape – faire en sorte que le dirigeant ne soit pas seul à assumer la démarche.
- Présentation et préparation au diagnostic.

3^{ème} étape : Diagnostic individuel dans chaque entreprise (2 jours)

- A travers cette étape, former l'ensemble des acteurs de l'entreprise aux aspects concrets du Développement Durable.
- Faire un bilan de l'existant en entreprise par rapport aux critères représentatifs du Développement Durable.
- Evaluer qualitativement et quantitativement l'organisation de l'entreprise.
- Se donner les moyens de définir les objectifs et les actions à mener de façon cohérente avec les outils existants.

4^{ème} étape : Analyse et restitution par entreprise (1 jour)

- Restitution d'un rapport individuel écrit.
- Evaluation des enjeux.
- Points forts et points faibles en terme de Développement Durable.
- Préconisations.

5^{ème} étape : Restitution collective (1,5 jours)

- Restitution collective des résultats des diagnostics (0,5 jour).
- Evaluation de l'opération et bilan des résultats de l'expérimentation du SD 21000 (1 jour).

6^{ème} étape : Remise d'une distinction collective

- Communication externe
- Remise d'une distinction collective.



Porteur du projet :

ARACQ

Management - Qualité - Performance

CITE DES ENTREPRISES - 16, Boulevard de l'Etivallière - BP 706 -
42950 SAINT-ETIENNE CEDEX 9

Tél. : 04 77 92 89 81 Fax : 04 77 92 89 98

E.mail : aracq@citedesentreprises.org

Avec la collaboration de :

- AFNOR • ALSAPE •
- APDD (Association pour les Pratiques du Développement Durable) •
 - CCI de Saint-Etienne - Montbrison • CCI de Roanne •
 - Ecole des Mines de Saint-Etienne •
 - MEDEF Saint-Etienne - Roanne • UIMM Loire •

Les partenaires financeurs :

- CONSEIL REGIONAL • DDTEFP (FSE Objectif 2) •
 - CONSEIL GENERAL •
 - ST-ETIENNE Métropole •